

De la construction plurielle de l'anthroponyme à travers repérage et créativité

Marcienne Martin

France

Résumé

Nommer un objet du monde est une procédure cognitive qui subsume des modes de nomination divers à travers, entre autres, la taxinomie. Intégrés à un substrat socioculturel donné, les objets du monde extraits de l'indéfini ou de l'inconnu deviennent également des moyens de repérage. Si nommer les objets du monde est une fonction corrélée à la connaissance et à la 're-connaissance', qu'en est-il de la nomination de l'être humain par le biais de l'anthroponymie ?

Abstract

Naming an object in the world is a cognitive process that subsumes the various methods of nomination through, among others, taxonomy. Integrated in a given socio-cultural substrate, the objects of the world extracts of the indefinite or the unknown also become referencing means. What about the nomination of the human being through anthroponomy?

* * *

Nommer, une procédure déclinée entre sacré, rejet et paradigme humain

Qu'en est-il dans le cadre de la nomination de l'être humain ? 'Exister' (CNRTL 2012a) est une unité lexicale empruntée au latin classique *ex (s)istere* : 'sortir de, se manifester, se montrer'. Réinscrit dans la structure groupale humaine, ce concept est corrélé à celui d'identité ; identifier quelqu'un, c'est le 're-connaître'. *A contrario*, un individu n'ayant aucune identité sous forme nominale n'a pas d'existence dans la représentation que l'autre a de lui, car c'est à travers cette dernière que notre existence prend son sens. L'anthroponyme renvoie à des instances telles que la procédure taxinomique ; en effet le fait de nommer est une manière de donner à tel objet une place déterminée au sein de l'ensemble des objets dans lequel il est inscrit ; le *nomen* renvoie à sa relation au 'je', c'est à dire au concept d'unicité liant un individu à son nom ; il correspond également à la structure qui signe l'appartenance du sujet à la société civile. Dans le roman de Samuel Beckett 'L'innommable', le personnage ne peut être nommé, car '[...] trop bas, trop abject pour être nommé, qualifié, décrit' selon le dictionnaire (CNRTL 2012a), fait exprimé par le héros dans la réflexion suivante : 'seul dans l'indicible et l'incommunicable où je n'ai cessé d'être' (*alone, in the unthinkable unspeakable, where I have not ceased to be, where they will not let me be*, Parrott 2004: 211).

L’identité nominale intègre *de facto* l’individu dans son groupe d’appartenance généalogique, que cette dernière soit réelle ou par adoption ; comme le mentionne Ghasarian : ‘[...] Le patronyme, ce nom de parenté qu’un individu reçoit à sa naissance, témoigne de son identité’ (1996: 48). Chauchat et Durand-Delvigne précisent également que : ‘L’acte de nomination est le début de toute identité. Il en est le point de départ tout comme l’est l’acte de nomination du sujet par celui qui lui donne son nom. Dans notre société, le nom du sujet indique sa filiation, c’est-à-dire sa place dans la lignée’ (1999: 62). Cet espace nominal inscrit l’individu dans son unicité représentationnelle ; il est aussi un ‘ensemble structuré des éléments identitaires qui permettent à l’individu de se définir dans une situation et de se définir en tant qu’acteur social’ (Taboada-Leonetti 1990: 44). Différents facteurs sont à l’origine de ces marqueurs identitaires tels que la nationalité, le sexe, la profession, etc. ; ils se construisent à partir des différentes instances qui fédèrent la structure du groupe.

La construction du groupe humain oscille entre invariants (tel génotype, telle appartenance sexuelle...) et contingences (situation économique donnée, rôle et statut de l’individu dans le groupe...). À travers de nombreuses études, anthropologues et ethnologues ont montré toute la richesse de la déclinaison anthroponymique. Par la conscience que l’homme a d’être au monde, il se construit en se nommant. Comme le stipule Martin (2012: 44-45) : ‘La poïèse qui préside à la mise en place du *nomen* et de sa transmission est articulée bien souvent autour de la chaîne généalogique’. Lévi-Strauss (1962: 230) cite ainsi les Penan de Bornéo qui utilisent le tecknonyme signifiant : ‘père d’un tel’ ou ‘mère d’un tel’. Mead (1963: 182) a étudié d’autres procédures nominales comme les systèmes dits ‘de corde’, soit un lien qui ‘groupe un homme, sa fille et les fils de sa fille ou bien une femme, son fils et les filles de son fils’.

Dans une étude faite sur la parenté, Ghasarian (1996: 48) précise que ‘le nom n’est pas systématiquement donné à la naissance’. Ainsi l’anthropogenèse peut prendre en compte des considérations d’ordre pratique comme ces groupes qui ne nomment le nouveau-né que lorsqu’il a atteint un âge où sa survie semble assurée. Empeaire (1955: 236) donne l’exemple des Alakalufs, ethnie vivant en Terre de Feu, qui ne donnent pas de nom aux nouveau-nés : ‘À leur naissance, les enfants ne reçoivent pas de nom ; ce n’est que lorsqu’ils commencent à parler et à marcher que le père en choisit un’. D’autres facteurs interviennent dans la nomination du nouveau-né comme le mentionne Mead (1963: 34) en évoquant les Arapesh¹ : ‘Quand il sourira en regardant son père, on lui donnera un nom, celui d’un membre du clan paternel’.

Les jeux de parenté et d’alliances font l’objet d’agencement limité ainsi que l’a analysé Héritier dans le cadre de ses recherches. Cette auteure (Héritier 2008: 31) précise que : ‘[...] les règles qu’on suit localement pour trouver un conjoint s’adaptent aux systèmes des nomenclatures de parenté’ ; elle ajoute que les rapports de parenté et d’alliance peuvent être modifiés subtilement par ‘les jeux du pouvoir, de la sorcellerie, de l’économie...’.

¹ Cette étude fut réalisée en 1924, dans la région du Sépik (Nouvelle-Guinée).

Sacralisation du nom et pouvoir

Un invariant comme notre appartenance au groupe des hominidés a quelques incidences sur la nomination dans le cadre du concept de pouvoir. Comme le stipule la primatologue Servais (1993) : 'L'ordre des primates compte environ 200 espèces. Il se subdivise en deux sous-ordres : les prosimiens (36 espèces), comme les lémurs d'Amérique du Sud, et les simiens (158 espèces, dont *Homo sapiens*)'. Dans une autre étude relative à la notion de pouvoir, Servais (1993) mentionne : 'Le rang formel d'un chimpanzé est déterminé par les rituels de salut. Les subordonnés saluent leurs supérieurs avec déférence et un dominant ne salue jamais un subordonné', ce qui nous renvoie aux différents protocoles en cours dans les sociétés humaines au sein desquelles la hiérarchie est réalisée. De manière symbolique, certes, ces pratiques sociales sont actualisées avec des buts similaires sous les régimes de type monarchique, entre autres, où roi et reine, sujets dominants, portent couronne et attributs divers, ce qui est une manière tout à la fois de se distinguer de ses congénères et d'imposer son autorité.

À quoi renvoie la notion de pouvoir chez les humains ? Pour Boudon *et al.* le 'pouvoir consiste en relations asymétriques entre acteurs et groupes d'acteurs ; et son exercice est conditionné par une distribution inégale de ressources' (1999: 183). Pour Crozier et Friedberg, elle 'implique toujours la possibilité pour certains individus ou groupes d'agir sur d'autres individus ou groupes', et d'ajouter qu'il est 'une relation, et non un attribut des acteurs' (Benabou et Abravanel 1986: 352). Comme le précise Martin : '[...] dans des cas de servitude extrêmes, force est de constater que l'exercice du pouvoir est réalisé unilatéralement et que seul est engagé activement dans ce processus le protagoniste inscrit dans cette logique de domination. Le pouvoir est donc une relation d'échanges au sein de laquelle tel acteur A impose à tel acteur B de procéder à telle action' (2009: 32).

Ceci posé, l'anthroponymie reflète l'exercice du pouvoir par la création de territoires symboliques sacralisés. Il en est ainsi des systèmes politiques et religieux. En ce qui concerne ces derniers, les divinités créées par l'homme, posées comme réalité dans un paradigme situé hors de celui de l'humain, ouvrent sur la création de territoires sacrés et tabous, dont le nom. Chevalier et Gheerbrant mentionnent ainsi que chez les Hébreux : '[...] trois noms sont dits exprimer l'Essence même de la Divinité, dont le principal est le Tétragramme, Nom secret qui ne peut être prononcé que par le Grand Prêtre' (1969: 675).

Situé entre paradigme divin et humain, le roi dit 'de droit divin' est perçu par ses sujets en qualité de représentation d'un être possédant des pouvoirs particuliers tirés du monde du divin à travers l'univers du symbole, c'est-à-dire situé en-dehors du monde du Réel. Dans un opuscule anonyme, datant de 1819, il est montré que lors du sacre, l'engagement du roi était articulé autour de cinq serments en relation avec l'Église catholique et romaine. Comme il est relaté dans ledit opuscule : 'Clovis, le premier des Rois chrétiens de France, est aussi le premier dont nos annales attestent le Sacre. Cet événement se passoit² en 496' (3). En relation avec la généalogie, le troisième serment est 'celui de l'Ordre du Saint-Esprit. Le Roi s'y engage à n'admettre parmi les commandeurs et officiers de cet ordre que des gentilshommes de trois quartiers paternels' (6).

² Cet ouvrage ayant été publié en 1819, nous avons respecté les formes grammaticales en cours à cette époque, dont l'imparfait 'étoit' pour 'était'.

Dans le tableau 2, il est présenté l’étymologie des différents noms de roi ainsi que les attributs qui leur sont attachés en qualité d’êtres sacralisés.

Charlemagne (742-814)	Du germanique <i>carl</i> , fort, robuste, et <i>mann</i> , homme, devenu en latin <i>Carolus Magnus</i> , ‘Charles le Grand’. Il fut le fondateur de l’Empire chrétien d’Occident (Cretin 2006: 199).
Charles-le-Chauve (869-875)	Du germanique <i>carl</i> , fort, robuste. Forme latine du prénom : <i>Carolus</i> (M) (Cretin 2006: 199).
Louis-le-Bègue (846- 879)	Du germanique <i>hlod-</i> , gloire et <i>-wig</i> , combat. Formes latines du prénom : <i>Aloysius</i> , <i>Ludovicus</i> (M), (Cretin 2006: 561).
Saint Louis (1214-1270)	Du germanique <i>hlod-</i> , gloire et <i>-wig</i> , combat. Formes latines du prénom : <i>Aloysius</i> , <i>Ludovicus</i> (M), (Cretin 2006: 561).
Henri IV	Du germanique <i>haim-</i> , maison et <i>-ric</i> , puissant. Forme latine du prénom : <i>Henricus</i> (M) (Cretin 2006: 452).

Tableau 2. Anthroponymie et pouvoir

Ainsi que le mentionne Vasileva (2013) : ‘Le nom de la dynastie carolingienne elle-même remonte au nom de Charles que portaient ses premiers représentants, y compris Charles le Grand, Carolus Magnus en latin, et son grand-père Charles Martel. Or Martel est le surnom qu’il a mérité pour son audace et son intrépidité dont il a fait preuve lors de la bataille de Poitiers en 732 (martel signifie marteau)’. Comme nous pouvons le constater, au prénom devenu un anthroponyme unique identifiant le représentant de la monarchie, des ajouts ont été faits afin de mettre en valeur une particularité associée au personnage royal. À propos du surnom attribué aux différents membres de la dynastie carolingienne, l’auteure précitée précise ceci : ‘Les ancêtres des Carolingiens portaient des surnoms, par exemple, Pépin de Landen avait le surnom Vieux = Pépin le Vieux, tandis que Pépin de Herstal est connu comme Pépin le Jeune’.

La relation de hiérarchie existant dans ces systèmes et reflétée par l’acte de nomination, est exemplifiée par ce constat formulé dans l’opuscule déjà cité : ‘Lorsque le Royaume fut démembré et que plusieurs provinces eurent des souverains particuliers, relevant de la couronne de France, ces souverains-vassaux, comme les plus élevés en dignité, remplacèrent les grands officiers de la maison royale ; ils furent appelés Pairs [...]’ (1819: 7).

Réification du nom et pouvoir

Comme il a été montré précédemment, le pouvoir est une procédure incluant dominant (s) et dominé (s). Dans le cas de figure de la nomination des dominés par des dominants, l’anthroponymie est signifiante. Prenons l’exemple de la période esclavagiste où il est stipulé dans l’article 44 du Code Noir, ouvrage juridique édité en 1685 sous le règne de Louis XIV : ‘Déclarons les esclaves être meubles et comme tels entrer dans la communauté [...]’. Ainsi que le spécifie Martin : ‘Le système esclavagiste est construit sur une relation de pouvoir pervertie sur la base d’un des deux termes qui en disposait en quasi-totalité’ (2009: 52). Ce système prit fin en 1848. Lapiere précise à ce sujet : ‘Le système esclavagiste disloquant

lignages et parentés et empêchant la constitution de liens de filiation ou d’affiliation, il n’y avait pas de noms de famille ou de clan dans la condition servile. Cependant, la généralisation du nom unique aboutissant à une forte homonymie qui rendait difficile l’identification individuelle, l’ajout de surnoms s’est développé’ (1995: 42-43).

Dans une étude dédiée aux noms réunionnais, Fuma stipule ainsi : ‘Tels esclaves prendront les prénoms de *Misère*, de *Malade*, de *Vapeur*, tels autres ceux de *Jacquot*, *Victoire*, *Toutou*. Dans d’autres cas, ce sont les caractéristiques physiques comme *Mollet*, *Barbe*, *Bras*, *Chinois*, *Caffre* qui tiennent lieu de prénoms. Certains autres seront appelés *Jupiter*, *Samson*, *Goliath*, mais pourront recevoir, comme marque de dédain du maître, des désignations telles que : *Bouillon*, *Boue*, *Cartouche*, *Couscous*, *Domino*, *Extrait*, *Gigot*...’ Brunet *et al.* (2002: 85). Le processus de réification de l’homme par le biais de la désignation est présenté dans le tableau 3.

<i>Anthroponymes</i>	<i>Analyse lexicale</i>
<i>Bouillon</i>	Aliment liquide où l'on fait bouillir certaines substances.
<i>Boue</i>	Mélange de terre ou de poussière et d'eau formant une couche plus ou moins épaisse et plus ou moins sale sur le sol.
<i>Cartouche</i>	Ornement en forme de carte aux bords enroulés dont le champ porte des armoiries, une inscription ; Ensemble formé de la douille et du/des projectile (s) des armes à feu portatives.
<i>Couscous</i>	Semoule de blé dur étuvée préparée à la vapeur.
<i>Domino</i>	Jeu consistant à apparier les combinaisons de points figurées sur les dominos suivant certaines règles départageant les adversaires.
<i>Extrait</i>	Art culinaire – concentré ; Résumé, concentré, de petit format.
<i>Gigot</i>	Cuisse d'animal (et plus particulièrement de l'agneau, du mouton, du chevreuil) coupée pour être mangée.

Tableau 3. La nomination comme processus de réification

Comme nous pouvons le constater, chaque terme analysé renvoie au monde objectal, or la nomination anthroponymique étant un repérage de type identitaire, ce choix onomastique reflète bien la volonté d’ancrer la notion de pouvoir des dominants sur les dominés.

Société civile et construction anthroponymique

Dans le cadre de la création anthroponymique, nommer est un processus qui s’inscrit dans différentes strates langagières, dont le symbole qui a été présenté à travers les noms inscrits dans le paradigme du divin et celui de la réification. Chevalier et Gheerbrant mentionnent à ce propos : ‘La tradition celtique implique donc toujours, à haute époque, une équivalence réelle entre le nom du personnage et ses fonctions théologiques ou sociales, ou encore entre son nom et son aspect ou son comportement’ (1969: 676).

En termes de repérage, la nomination se décline à partir de moult possibilités. Dans la société civile usuelle, là où le pouvoir n’est pas considéré comme un marqueur majeur d’appartenance et d’identité, la désignation fera appel à d’autres champs lexico-sémantiques. Il en est ainsi des noms de métier. Dans une étude faite sur ces derniers en Haute-Marne,

Richard dévoile une très grande richesse anthroponymique. Dans le tableau 4, il en est présenté quelques exemples.

Noms de famille	Noms de métiers (en ancien ou moyen français)	Noms de famille	Noms de métiers (en ancien ou moyen français)	Noms de famille	Noms de métiers (en ancien ou moyen français)
Anier	<i>asnier</i>	Berger	<i>bergier</i>	Bailly	<i>bailli</i>
Barbier	<i>barbier</i>	Boucher	<i>bochier</i>	Multier	<i>muletier</i>
Fargnier	<i>farinier</i>	Lécrivain	<i>escrivain</i>	Lépicier	<i>spicier</i>
Source : Richard (2013:262)					

Tableau 4. Noms de famille attestés en Haute-Marne en relation avec un métier attesté

Les toponymes ont servi l’anthroponymie comme ces patronymes connus : ‘Dupont’, ‘Delatour’, ‘Dupré’, etc. Des événements historiques peuvent aussi inférer sur la création anthroponymique. Il en est ainsi de la migration des Français vers la Nouvelle-France. Comme le mentionne Fournier : ‘Sous Talon, la colonisation de la Nouvelle-France prend un véritable essor et son territoire se développe. De 1663 à 1680, plus de 2542 arrivants s’installent en Nouvelle-France, dont 774 filles du Roi’³ (1981: 4). Dans le tableau 5, il sera présenté quelques surnoms et variations de noms devenus patronymes.

Patronyme d’origine	Surnom ou variation du nom	Patronyme d’origine	Surnom ou variation du nom	Patronyme d’origine	Surnom ou variation du nom
<i>Dufour</i>	<i>Bonvivant</i>	<i>Piesso</i>	<i>Cœur de Roi</i>	<i>Limoge</i>	<i>Delimoge</i>
<i>Dupont, Martin, Picard</i>	<i>Lafortune</i>	<i>Bauché</i>	<i>Laruine</i>	<i>Figueneil</i>	<i>Marie du Sacré-Coeur</i>
<i>Boulier</i>	<i>Roulier</i>	<i>Coiteux, Roger, Meunier</i>	<i>St-Jean</i>	<i>Estiambre</i>	<i>Sansfaçon</i>
Source : Fournier (1981: 200 et suiv.)					

Tableau 5. Variations de noms et surnoms

Ces modifications anthroponymiques renvoient à différents champs lexico-sémantiques : caractéristiques personnelles avec les noms de *Bonvivant* et *Sansfaçon*, religion avec *Marie du Sacré-Cœur* et *St-Jean*, royauté avec *Cœur de Roi*, toponymie avec *Delimoge*, souhaits et craintes avec *Lafortune* et *Laruine* ; quant à *Boulier*, les raisons de la modification du nom sont plus difficiles à analyser. Ainsi que le précise Fournier à propos des surnoms devenus patronymes : ‘C’est ainsi que le surnom de *Jolicoeur* fut attribué à seize immigrants bretons.

³[...] il n’y a pas assez de femmes en Nouvelle-France pour assurer son peuplement. Pour répondre à cette impasse démographique, Louis XIV décide de favoriser le passage de jeunes femmes célibataires, appelées les Filles du roi, depuis la France jusqu’à la colonie, en vue de les marier aux colons et d’encourager la formation de familles.

http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=26366&type=pge#.U7q0dpR_uSo – Page consultée le 7 juillet 2014.

Au cours de notre histoire, plusieurs immigrants ont conservé ce surnom qui, avec le temps, est devenu l’unique nom de famille’ (*ibid.*: 199).

La nomination permet donc à l’individu d’exister dans sa communauté ; elle donne également des indices sur le fonctionnement du groupe concerné. Dans la culture vietnamienne, le prénom attribué au nouveau-né se décline de la manière suivante (Luong 2003) : ‘[...] Le premier nom emblématique donné à l’enfant vietnamien sert à son usage familial, privé. Ce n’est pas toujours un beau nom, mais un qualificatif substantivé qui surgit selon l’événement ou le vécu de la famille au moment où le bébé arrive’. Afin d’induire en erreur un mauvais génie ‘qui pourrait, en passant par là, emporter l’enfant encore fragile en entendant son beau nom’, il est donné des noms peu séduisants aux nouveaux-nés (*ibid.*). Les auteurs⁴ de cette étude précisent également : ‘Le nom donné à l’enfant revêt en général une signification, une qualité morale, ou bien c’est le nom d’un élément de la nature dont la littérature en fait un symbole. Au Vietnam, qui est un pays tropical, le nom *tuyet*, qui veut dire neige, est donné en référence à sa blancheur comme un symbole de pureté et de netteté telle que la littérature d’inspiration chinoise le rapporte’. Les anthroponymes peuvent donc être construits à partir des noms de métier, des toponymes, des événements en cours ou le vécu de la famille au moment de la naissance, pour ne citer que les exemples donnés dans cette présentation.

Il arrive que les noms donnés dans la société civile aient des connotations désobligeantes pour leurs porteurs. Changer de nom permet alors de pallier ce genre de problèmes : ‘Dans la pratique, la plupart des demandes proviennent de personnes portant des noms ridicules ou chargés d’une histoire désobligeante’ (Delacôte et Delacourt 1999: 138). En France, il est dit dans l’article 61,⁵ créé par Loi n° 93-22 du 8 janvier 1993 — art. 4 JORF 9 janvier 1993 en vigueur le 1er février 1994 : ‘Toute personne qui justifie d’un intérêt légitime peut demander à changer de nom. La demande de changement de nom peut avoir pour objet d’éviter l’extinction du nom porté par un ascendant ou un collatéral du demandeur jusqu’au quatrième degré. Le changement de nom est autorisé par décret.’

Société virtuelle et construction anthroponymique

La pseudonymie comme procédure identificatoire sur Internet ne s’articule pas autour des mêmes repères que dans la société civile : chaîne généalogique corrélée aux noms divers étudiés précédemment. Comme le stipule Martin, dans ce cas de figure : ‘[...] c’est sur une ambiguïté que se fonde la définition du lexème ‘pseudonyme’. La racine pseudo est proposée par le dictionnaire Le Robert 1⁶ comme un élément du grec pseudès, menteur’ (2006: 30). À partir d’une enquête mise en ligne en 2005 où il était demandé aux internautes de donner les raisons du choix de leur pseudonyme, nous trouvons un grand nombre d’explications reflétant une autopoïèse particulièrement riche ; quelques exemples sont présentés dans le tableau 6.

⁴ Càn-Liêm Luong, Thành-Châu Nguyen, Hong-Nhung Le Thi, Patricia Do-Dang

⁵ <http://www.legifrance.gouv.fr/>

⁶ Le Robert 1, 1977, p. 1560.

<i>Nomen falsum</i>	<i>Raisons invoquées à la question relative au choix du pseudonyme</i>
<i>holger</i> <i>carlsen</i> <i>c. holger</i>	Ils sont faciles à retenir, mais on me prend facilement pour un nordique (Martin 2005: 21)
<i>Kinneri</i>	Contraction de Kinnen Eric (Martin 2005: 170)
<i>grigoui</i>	Parfois, on m’appelle <i>grigou</i> sur les ‘chats’, [...] mais c’est un surnom que m’avait donné ma toute première petite amie quand j’avais 15 ans, alors j’y tiens malgré tout (Martin 2005: 209)
<i>sosotiti</i>	romantique (Martin 2005: 219)
<i>malinche</i> <i>crisis</i>	<i>crisis</i> par satire de la réalité <i>malinche</i> relatif à notre histoire familiale (Martin 2005: 246)
Source : Martin (2005) – Extrait d’une enquête mise en ligne (2002-2003) ayant recueilli 300 réponses.	

Tableau 6. Pseudonymes sur Internet

La production des pseudonymes sur Internet est certainement une des bases de données les plus riches quant à la création onomastique. En effet, l’utilisateur peut faire appel à n’importe quel type de nomination, y compris des pseudonymes reflétant des opinions relatives à des points de vue sur des phénomènes sociétaux comme nous pouvons le voir dans le tableau 7. Lors de la coupe du monde du football de 2010 et en référence à plusieurs incidents qui avaient émaillé cet évènement, les internautes ont fait des commentaires en ligne et ont choisi des pseudonymes qui reflétaient leurs opinions.

<i>çapeutplusdurer</i>	<i>MORTAUX</i> <i>FACHOS</i>	<i>Pasbesoindenom</i>
<i>pasdevague</i>	<i>superfranc</i>	<i>une bonne vérité</i>
Source : Martin (2012: 179)		

Tableau 7. Pseudonymes traduisant une opinion

Sobriquets, insultes et hypocoristiques

D’autres formes de nomination prennent forme dans le champ de l’émotionnel comme le sobriquet, l’insulte et l’hypocoristique. Quelques exemples sont présentés dans le tableau 8. À ce propos, huit familles d’émotions fondamentales ont été répertoriées par Plutchik (2003) : le chagrin, la peur, la colère, la joie, la confiance, le dégoût, l’anticipation et la surprise (Blumenthal 2009: 44).

Sobriquet Surnom familial donné par dérision, moquerie ⁷	Insultes Parole ou acte qui offense, qui blesse la dignité ⁸	Hypocoristiques Terme qui exprime une intention caressante, affectueuse ⁹
<i>Legros, Le Petit, le Petit Caporal</i> pour Napoléon 1 ^{er} , etc.	<i>fricoteur</i> ¹⁰ = tricheur <i>goinfre</i> = vorace <i>goujat</i> = personne sans éducation <i>idiot</i> = individu borné	<i>Bibi</i> <i>Titi</i> <i>Mon petit canard</i> <i>Mon Trésor</i> <i>Chaton</i>

Tableau 8. Se nommer dans certains champs de l’émotionnel

L’anthroponymie déclinée sous la forme du sobriquet, de l’insulte et de l’hypocoristique renvoie aux émotions de base énoncées précédemment. Il s’agit là encore d’un moyen de repérage construit dans le cadre du domaine affectif.

Conclusion

Si nous référons à l’approche sociologique donnée au terme ‘identité’, elle renvoie à ceci : ‘Le mot identité, qui vient du latin *idem* (le même), désigne ce dans quoi je me reconnais et dans quoi les autres me reconnaissent. L’identité est toujours attachée à des signes par lesquels elle s’affiche, de sorte qu’elle est à la fois affirmation d’une ressemblance entre les membres du groupe identitaire et d’une différence avec les autres’ (Akoun et Ansart 1999: 264). La construction du Moi participe de ce jeu subtil entre ressemblance et différence : tel sujet social X, par son génotype, ressemblera à certains de ses ascendants, mais il en différera par des agencements autres réalisés dans le cadre de son code génétique.

À cette inscription onomastique à travers le statut de l’identité s’ajoute le phénomène de repérage. Ce dernier est traduit par la place occupée ou/et le statut et le rôle joué dans le groupe. Il est retranscrit également dans la création onomastique dans le cadre du pouvoir exercé par un individu sur les autres ou, au contraire, subi en qualité de subalterne, quel qu’en soit le niveau ; la créativité onomastique fait appel également aux noms de métier, aux toponymes, aux évènements familiaux, aux surnoms devenus noms de famille, aux pseudonymes, dont ceux créés sur Internet ou encore à une poïèse renvoyant au champ de l’émotionnel dans ses aspects les plus divers. Richesse anthroponymique et repérage sont les éléments majeurs de l’inscription de l’individu dans la société humaine. Comme le mentionne Martin : ‘Rappelons également que le fait identitaire est un nouage entre les autres et soi-même et que son absence réifie le sujet, en un faisant un élément informel pris au sein d’une classe générique’ (2009: 49).

⁷ Voir Larousse (s.d.)

⁸ Voir Larousse (s.d.)

⁹ Voir CNTRL (2012)

¹⁰ Voir Édouard (1983: 215, 230, 231, 248)

Marcienne Martin
Université de l'île de la Réunion
France
marcienne.martin@hotmail.com

Bibliographie

- Akoun, A. et Ansart, P. (1999) *Dictionnaire de sociologie*. Paris: Seuil.
- Benabou, C. et Abravanel, H. (1986) *Le comportement des individus et des groupes dans l'organisation*. Montréal: Gaëtan Morin.
- Blumenthal, P. (2009) 'Les noms d'émotion : trois systèmes d'ordre'. In: Novakova, Iva (dir.) *Le lexique des émotions*. Grenoble: Ellug. 41-64.
- Boudon, R. et al. (1999) *Dictionnaire de sociologie*. Paris: Larousse.
- Brunet, G., Darlu, P., Zei, G. (dirs.) (2001-2002) *Le patronyme, histoire, anthropologie et société*. Paris : CNRS.
- Chauchat, H. et Durand-Delvigne, A. (1999) *De l'identité du sujet au lien social*. Paris: PUF.
- Chevalier, J. et Gheerbrant, A. (1969) *Dictionnaire des symboles*. Paris: Robert Laffont.
- CNTRL (2012a) 'Exister'. Page consultée: 8.07.2014. Disponible online sur: <http://www.cnrtl.fr/etymologie/exister>.
- CNTRL (2012b) 'Innommable'. Page consultée: 8.07.2014. Disponible online sur: <http://www.cnrtl.fr/definition/innomable>.
- CNTRL (2012c) 'Hypocoristique'. Page consultée: 8.07.2014. Disponible online sur: <http://www.cnrtl.fr/definition/hypocoristique>.
- Cretin, N. (2006) *Dictionnaire des prénoms de France. Histoire, terroirs et régions, Bible, mythologies, saints, botanique, localités, géographie*. Paris: Perrin.
- Delacôte, Y. et Delacourt, F. (1999) *Le livre de votre histoire – Généalogie et noms de famille*. Paris: Éditions De Vecchi.
- Du sacre des rois de France jusqu'au XIXe siècle, et de ce qu'il doit être à cette époque* (1819). Paris: Delaunay. Téléchargeable ou consultable par le lien suivant : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb36314472v>
- Édouard, R. (1983) *Dictionnaire des injures*. Paris: Sand et Tchou.
- Empereur, J. (1955) *Les nomades de la mer*. Paris: Gallimard.
- Fournier, M. (1981) *Dictionnaire biographique des Bretons en Nouvelle-France : 1600-1765*. Québec: Ministère des Affaires Culturelles, Archives nationales du Québec.
- Ghasarian, C. (1996) *Introduction à l'étude de la parenté*. Paris: Éditions du Seuil.
- Héritier, F. (2008) *L'identique et le différent*. Paris: Diffusion Seuil.
- Lapierre, N. (1995) *Changer de nom*. Paris: Stock.
- Larousse (s.d.) 'Sobriquet'. Page consultée: 8.07.2014. Disponible online sur: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/sobriquet/73127>
- Le Petit Robert 1 (1977) *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris: Dictionnaires Le Robert.
- Lévi-Strauss, C. (1962) *La pensée sauvage*. Paris: Plon.

- Luong, C.L. (2003) 'L'accueil du nourrisson : la modernité de quelques rites vietnamiens'. *L'Information Psychiatrique* 79. 659-662.
- Martin, M. (2005) *Les constructions identitaires du sujet à travers la mise en place de pseudonymes et l'émergence d'un nouveau code langagier via l'outil Internet*. Thèse de doctorat. Saint-Denis, Île de La Réunion.
- Martin, M. (2006) *Le pseudonyme sur Internet, une nomination située au carrefour de l'anonymat et de la sphère privée*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Martin, M. (2009) *Des humains quasi objets et des objets quasi humains*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Martin, M. (2012) *Se nommer pour exister — L'exemple du pseudonyme sur Internet*. Paris: Éditions L'Harmattan.
- Mead, M. (1963) *Moeurs et sexualité en Océanie*. Paris: Plon.
- Parrott, J. (2004) 'Change all the names'. In: Parrot, J. *A Critical Onomasticon of Characteronyms in the Work of Samuel Beckett*. Szeged: The Kakapo Press.
- Richard, L. (2013) *Activités, métiers et noms de famille en Haute-Marne — Etude étymologique*. Paris: L'harmattan.
- Servais, V. (1993) 'Les chimpanzés : un modèle animal de la relation clientélaire'. *Terrain* 21. *Liens de pouvoir*. Page consultée: 07.04.2013. Disponible online sur: <http://terrain.revues.org/3073>.
- Taboada-Leonetti, I. (1990) 'Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue'. In: Camilleri, C. *et al.* (eds.) *Stratégies identitaires*. Paris : PUF. 43-83.
- Vasileva, E. (2013) 'Particularités de l'attribution du nom dans la dynastie carolingienne'. Page consultée: 8.07.2014. Disponible online sur: <http://www.atilf.fr/cilpr2013/programme/resumes/f43669620df06f39931cca7028bc19a2.pdf>.

Sitothèque :

<http://terrain.revues.org/3073>

<http://www.atilf.fr/>

<http://www.cnrtl.fr/>

<http://www.jle.com/fr/revues/medecine/ipe/e-docs/00/03/FC/08/article.md>

<http://www.larousse.fr/>

<http://www.legifrance.gouv.fr/>

<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>